

MAIRIE de MELLES



31440 Haute-Garonne
☎ 05 61 79 41 66 ☎ 05 61 79 41 41
E-mail : mairie-de-melles@wanadoo.fr
Site internet : mairie-melles.fr

Conseil Municipal du 06 Décembre 2014

Présents : Annie Ayrat, Gérard Amiel, J.Guy Dejuan, J.Michel Desplan, Cédric Sagué, Alain Trey.

Absents excusés : J.Damien Laborde, procuration à A. Trey.
Henri Desplan, procuration à Jean Michel Desplan.
Serge Pavan, procuration à Annie Ayrat.

Absent non excusé : André Dillinger

Secrétaire de séance : Jean-Michel Desplan

Avant de passer à l'ordre du jour, Madame le Maire procède à l'approbation du conseil municipal du 18 Octobre 2014 qui est adopté à l'unanimité.

Ordre du jour :

1. Fonds national de péréquation des ressources communales et intercommunales (FPIC)

Madame le Maire informe le conseil municipal que les services de la Préfecture de la Haute -Garonne ont transmis les montants définitifs du FPIC de la commune comme suit :

- bénéficiaire du FPIC pour la somme de 2333€

- contributrice du FPIC pour la somme de 343€

Les montants définitifs n'étaient pas connus lors de l'élaboration du budget 2014.

Il faut donc ouvrir les crédits nécessaires à la comptabilisation des opérations comptables .

Vote à l'unanimité pour l'ouverture des crédits nécessaires.

2. Prise de Décision modificative (DM) :

DM N°5 Augmentation de crédit sur le poste D012 : 6200€

DM N°6 Virement de crédit D012 : +3420 € D011 : - 3420€

Vote à l'unanimité.

3. Commission de sécurité pour la piste de ski de fond et nordique Boutx-Col d'Artigascou :

Monsieur Esparseil, Directeur de la station du Mourtis fait la demande auprès de la Commune de Melles d'une autorisation afin d'officialiser la piste de ski de fond entre Le-Mourtis et le Col d'Artigascou, qui resterait sous la responsabilité de la station. Il faut une délibération du Conseil municipal.

La commune de Melles, représentée par madame Le Maire et son 1er Adjoint, fait ainsi partie de la commission de sécurité de la station.

Les arrêtés correspondants seront pris .

Approbation à l'unanimité du plan de secours, des frais de secours.

4. SDEHG (Syndicat départemental d'électricité de la Haute Garonne), avant projet sommaire et participation financière de la Commune :

Une visite des installations de la Commune a diagnostiqué 38 lampadaires dont il faut remplacer les lanternes.

Le SDEHG propose un devis de 31 625€ :

-10 740€ seraient à la charge de la Commune, préfinancés par un plan sur 3 ou 5 ans. Cela permettrait de faire des économies sur la consommation électrique avec l'installation de ces nouvelles lanternes économiques installées au village depuis quelques années déjà. Cédric Sagué demande que certains de ces lampadaires soient équipés d'interrupteurs pour pouvoir les éteindre quand il n'y en a pas besoin (4 à 5 secteurs ponctuellement habités). La demande va être formulée auprès du SDEHG .

Vote à l'unanimité.

5. Questions diverses :

- Passerelle de Sartigous terminée (devis respecté par l'entreprise Bourgeois pour le terrassement : 1580€). Les travaux ont été réalisés par les employés communaux.
- Travaux sur la route de Labach : retard dû à des problèmes administratifs de la Communauté de Communes. Aux alentours du 15 décembre, installation du chantier, barrière métallique 2m de haut, cabane de chantier sur le 2ème parking. Travaux réalisés par la société EXTREM, début 15 janvier 2015, si le temps le permet, durée 3 semaines. Réunion de chantier vers le 20 janvier.
Si problème avec les remblais, ils serviront à combler quelques trous sur la route d'Artigascou.
- Problème de dépôts sauvages sur la route de l'Oumbrè nous sont signalés. Gérard Amiel se renseigne.
- Purge de la falaise de la côte de Melles : Semaine 51.
Mise en place de filets de protection en janvier ou février si le temps le permet.
- Extension du local des cantonniers. Projet de 20m² afin de ne pas faire appel à un architecte .
- Comodat : revenu signé par Monsieur Pélicier.
- Bulletin municipal de fin d'année terminé, il sera envoyé ou distribué à partir du 15

décembre.

- L'Auberge du Crabère demande une baisse du loyer, l'isolation des combles et signale la persistance des mauvaises odeurs.
(Voir le problème des odeurs avec l'entreprise Fourquet)
- Réunion de la commission chasse prévue début janvier.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19 heures, la date du prochain conseil municipal est fixée au samedi 24 Janvier 2015 à 17h.

Les membres du Conseil,

Le Maire,
Annie Ayrat

